

Conseil Municipal du Lundi 30 septembre 2024
20H30 - Mairie de Montroulet
Salle Jean BUISSON

Présents (Maire et Adjointes) : SAVY Benoît, BOUTAUD Céline, SERAFINI Bruno.

Présents (Conseillers municipaux) : BOUROTTE Lætitia, BUISSON Michel, CHENE Pierre, FERRAND Patrice
MORICHON Sabrina, RAYMOND Amandine.

Collaborateur occasionnel du Service Public :

Absent(s) non excusé (s) :

Excusé(s) : VAN MALDEGHEM Sébastien, COX Norman.

Pouvoir(s) :

ORDRE DU JOUR

Participation municipale aux frais des familles de la commune dont les enfants fréquentent l'A.L.S.H de Brigueuil.

Le Maire rappelle que la Communauté de communes de Charente Limousine compétente en matière d'enfance jeunesse a souhaité la mise en place d'un A.L.S.H dans le bassin de vie de Brigueuil qui en était jusqu'alors dépourvu. Une expérimentation a eu lieu l'année passée à partir du 8 novembre 2023. Elle a débouché sur une pérennisation du service assuré par le Centre Social et Culturel du Confolentais. Les enfants de 3 à 12 ans peuvent y être accueillis les mercredis et petites vacances scolaires. Le Maire propose que la municipalité puisse apporter une participation financière aux familles dont les enfants fréquenteront l'A.L.S.H pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. En accord avec la volonté des membres du C.C.A.S, sur la même période, la commune participera à hauteur de 6,5€ dans la limite de 40 jours par an sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Convention avec la Communauté de communes sur l'adhésion à un service mutualisé « Comptabilité - Finances ».

Le Maire présente au Conseil municipal le travail réalisé dans le cadre de la participation de la commune au service concernant l'externalisation du premier niveau de gestion comptable à savoir les émissions de mandats et titres. La convention présentée scelle les modalités d'organisation du service mutualisé plus particulièrement la durée de 2 ans d'engagement et le coût unitaire de l'acte fixé à 4€. Le Maire précise que ce coût est en dessous du montant réel de l'acte, la Communauté de communes de Charente limousine finançant pour ses communes une partie du coût du service.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Prestation supplémentaire à notre fournisseur de logiciel de comptabilité « Berger Levraut ».

Le Maire indique au Conseil municipal la nécessité de passer sur une version web du logiciel de comptabilité afin d'adhérer au service mutualisé. Le coût de la prestation supplémentaire est de 720 € HT.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Adhésion de la commune d'Ambernac au SIAEP du Nord Est Charente.

Le Maire indique au Conseil municipal que la commune d'Ambernac a demandé son adhésion au syndicat d'eau potable. Celle-ci a été validée par le Comité syndical du SIAEP le 27 juin 2024 et ainsi chaque commune doit se prononcer sur cette adhésion dans un délai de trois mois. Après en avoir donné les enjeux pour la commune et le SIAEP, le Maire propose de donner un avis favorable à l'adhésion de la commune d'Ambernac dans le syndicat d'eau potable.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Adhésion à l'association « les Maires pour la planète ».

Le Maire indique au Conseil municipal que l'association «Les Maires pour la planète» a contacté la commune de Montroulet au mois d'août 2024 afin qu'elle rejoigne les communes déjà adhérentes. Cette association apolitique créée en 2019 a pour but de développer un réseau pour faciliter l'échange de bonnes pratiques environnementales entre les communes membres. La cotisation annuelle est de 25€. Le Maire propose d'adhérer à l'association afin de pouvoir bénéficier de ce réseau pour l'ensemble des projets municipaux.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Achat à Pierre Leroux d'une parcelle de terrain pour agrandir le chemin du Bregeau.

Le Maire indique au Conseil municipal la nécessité d'élargir le chemin du Bregeau sur près de 80m afin de permettre le passage d'engins agricoles de grande largeur. Pour se faire, il a fallu négocier avec Pierre Leroux le propriétaire de la parcelle adjacente au chemin la possibilité d'acheter l'emprise de cet agrandissement. Le montant de la transaction a été fixée à 1000€ pour une superficie d'1a 44.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Adoption du rapport d'activité 2023 de la CdC de Charente Limousine.

Le Maire indique au Conseil municipal la nécessité de prendre acte du rapport d'activité de la CdC de Charente limousine pour l'année 2023. Il expose l'ensemble des rubriques et répond aux questions de l'assemblée sur l'ensemble des compétences gérées pour les communes membres.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré prend acte du rapport d'activité.

Ajout de kit d'illumination par le SDEG.

Le Maire indique au Conseil municipal qu'un devis a été reçu émanant du SDEG concernant la pose de deux kits « illumination », le premier dans le vieux bourg et le second dans la rue du couvent afin de pouvoir poser des illuminations lors des fêtes de fin d'année à deux endroits supplémentaires. Bruno SERAFINI, qui a reçu le technicien du SDEG pour réaliser le devis, précise qu'il est nécessaire d'ajouter une prise guirlande en façade et sa protection électrique sur le mur Nord du presbytère. Le montant total des travaux s'élève à 1 509,33€ HT pour une participation de la commune de 677,89 € TTC. Le Maire propose de valider le devis et d'engager les travaux.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Travaux d'aménagement de la Miellerie municipale.

Le Maire indique au Conseil municipal que les travaux validés dans le cadre du Budget prévisionnel 2024 ont été engagés sur le bâtiment qui accueillera l'année prochaine la miellerie municipale. L'entreprise CHESSE a réalisé les travaux de couverture et les agents techniques effectuent actuellement des travaux d'isolation de la toiture. Pour achever ceux-ci, il est nécessaire de valider deux devis supplémentaires : le premier concerne l'achat de lambris de peuplier à l'entreprise Comptoir du bois de Genouillac pour un montant de 990 € TTC et le second concerne les huisseries du bâtiment proposé par l'entreprise Bigmat de Saint-Junien pour un montant de 1551,35€ HT.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Plan d'aménagement de la place Jean Bredier.

Le Maire présente au Conseil municipal les travaux validés dans le cadre de la commission Voirie – bâtiment -cimetière du lundi 9 septembre 2024. Ils concernent la sécurisation de la descente par les deux escaliers existants avec la pose d'une rampe en métal, la création d'un troisième escalier entre la partie Nord de la place et le verger conservatoire, la création d'un passage P.M.R en prolongement de l'actuelle terrasse de l'auberge de la Marchadaine et enfin la création d'un massif végétal sur les parties Ouest et Sud de la place. Ce dernier espace végétal sera conçu en respectant les modalités de ceux déjà créés dans le cadre de la seconde phase d'aménagement de bourg. Des devis seront prochainement proposés au Conseil municipal.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Projet de plantation de l'arbre de la paix.

Le Maire indique au Conseil municipal que la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) a proposé de s'associer à la commune dans la plantation symbolique d'un arbre de la paix. Cette animation, ayant pour but de contribuer au devoir de mémoire des conflits passés, a déjà eu lieu dans quelques communes de Charente Limousine (Terres de Haute-Charente le 9 mars 2023 ou Chirac le 31 juillet 2024). Le Maire propose d'y répondre favorablement et d'y associer les élèves de l'école de Brigueuil dans des modalités qui seront définies par la suite.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Convention de labellisation API cité 2023 – 2024

Le Maire indique au Conseil municipal que la commune a été labellisée au niveau national « API cité » par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) pour la période 2022 – 2023 pour valoriser son implication dans l'amélioration de l'environnement et l'habitat des pollinisateurs sur son territoire. Le niveau de labellisation est le deuxième sur trois possibles « Deux Abeilles – démarche remarquable ». Il indique qu'un dossier de renouvellement de la labellisation a été déposé cette semaine. Le résultat sera connu mi-novembre. Il précise que dans ce cadre, un partenariat avec la commune de Mosnac-Saint-Simeux (deuxième commune charentaise labellisée Apicité) a été engagé depuis le printemps. Une délégation d'élus et de membres associatifs ont passé la journée de vendredi 27 septembre sur la commune pour découvrir notre rucher municipal et plus généralement l'ensemble de nos projets participatifs et environnementaux.

Programme Voirie – Chemins 2024 - 2025.

Le Maire annonce au Conseil municipal que la commission a établi le programme des travaux voirie et chemins pour l'année 2024 – 2025. Il prend en compte un certain nombre de secteurs de chemins dégradés à savoir le chemin du Devais à l'Auzille pour des dégradations de l'assiette (ornières liées au ruissellement), le chemin de la Loge pour un rechargement en 0/30 de l'empierrement réalisé sur la première centaine de mètres, le chemin du Camp de César, le chemin blanc de la Grange Rouge à la Plégerie pour des dégradations ponctuelles. En outre, il est à prévoir la Voie communale (Demorange – Les Ribières) à traiter dans le cadre de l'opération FDAC de 2025. Pour cela, des travaux préparatoires de dérasement, élagage et de reprise de fossés devront être engagés dans l'hiver. En outre, l'allée autour du plan a besoin d'être restaurée notamment au niveau de son assiette et de sa charge granulométrique. Le Maire propose au Conseil municipal de valider le programme et proposera au Conseil municipal une estimation financière de l'ensemble de ses travaux avant une validation finale.

Coupe de bois dans la forêt des Landes de la Borderie.

Le Maire indique que la coupe de bois prévue initialement pour la fin du mois de mars sous maîtrise d'œuvre de l'O.N.F a été réalisée au début du mois de septembre. Le débardage et l'expédition des bois sont en cours d'achèvement.

Opération Vêtements pour les associations de la commune.

Le Maire indique au Conseil municipal qu'une nouvelle opération de fourniture de vêtements chartés aux couleurs de la commune va être engagée en 2025. Pour cela, une réunion avec les quatre associations est prévue le mercredi 23 octobre à 20h30 salle Jean BUISSON.

Bilan de gestion de l'Auberge de la Marchadaine.

Le Maire indique au Conseil municipal qu'il souhaite réaliser au plus vite un bilan de gestion de l'auberge de la Marchadaine avec le couple de gérants. Ce bilan prévu initialement le samedi 21 septembre n'a pu avoir lieu. Il devrait se tenir dans les prochains jours. Le Conseil municipal souligne que la gestion de ce dernier commerce sur la commune n'est pas à la hauteur des attentes formulées en 2021 lors du changement d'exploitants et qu'il contribue à détériorer l'image de la commune. Les membres du Conseil municipal charge le Maire d'engager une discussion promptement pour tenter de dénouer cette situation.

Réunion du réseau des femmes élues en Charente.

Céline BOUTAUD annonce la tenue d'un atelier de travail du réseau « Elues locales pour la Charente » sur la commune de Montroulet le samedi 12 octobre à partir de 10h salle Jean BUISSON. Il sera proposé un partage d'expériences et des actions d'entraide entre les élues présentes pour faciliter la prise en responsabilités des femmes dans les mandats locaux. Elle encourage les conseillères municipales à participer à cette journée de sensibilisation.

Randonnée caritative organisée sur Montroulet pour « Octobre Rose ».

Céline BOUTAUD annonce qu'une randonnée est coorganisée, dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, par la commune, le club de gym et les professionnels de santé de Brigueuil le samedi 26 octobre à partir de 10h place Jean BREDIER. A l'arrivée de la randonnée, un pot sera partagé et un moment de sensibilisation au dépistage du cancer du sein proposé par Bruno LOPEZ, le pharmacien de Brigueuil.

Bilan des travaux menés dans le cadre du Scot sur le territoire du syndicat Charente & limousin.

Le Maire indique au Conseil municipal qu'il participe avec Céline BOUTAUD aux ateliers destinés aux élus dans le cadre de l'élaboration de la phase opérationnelle du SCOT : le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Celui-ci fait suite au Plan, d'Aménagement Stratégique (PAS) validé avant l'été qui a posé un certain nombre d'enjeux territoriaux. Céline BOUTAUD décrit les enjeux de sa participation sur le plan communal mais aussi l'enrichissement qu'elle a pu tirer des thématiques liées aux enjeux d'aménagement de notre territoire. Elle s'engage à tenir au courant le Conseil municipal de la suite des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22h25.

SAVY Benoît - Maire

BOUTAUD Céline - Secrétaire de séance.

